

CONTEXTE PISCICOLE - COURS D'EAU

660037 - La Désix Domaine intermédiaire



Crédits FNPF V. NOWAKOSKI

Espèce(s) repère(s)

Barbeau méridional, Truite
commune

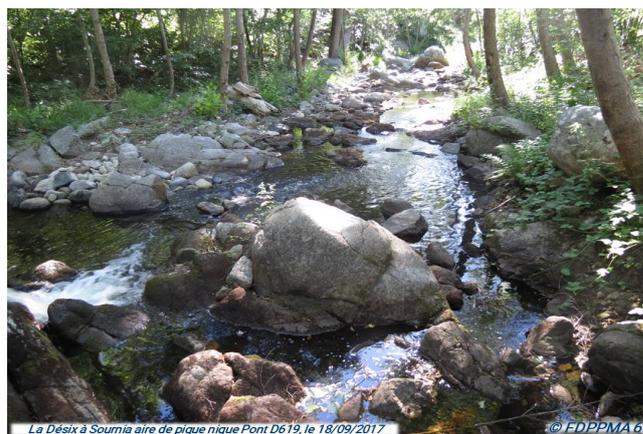
Espèce(s) cible(s)

Ecrevisse à pieds blancs, Goujon

Etat piscicole

Très perturbé

Vue(s) représentative(s)



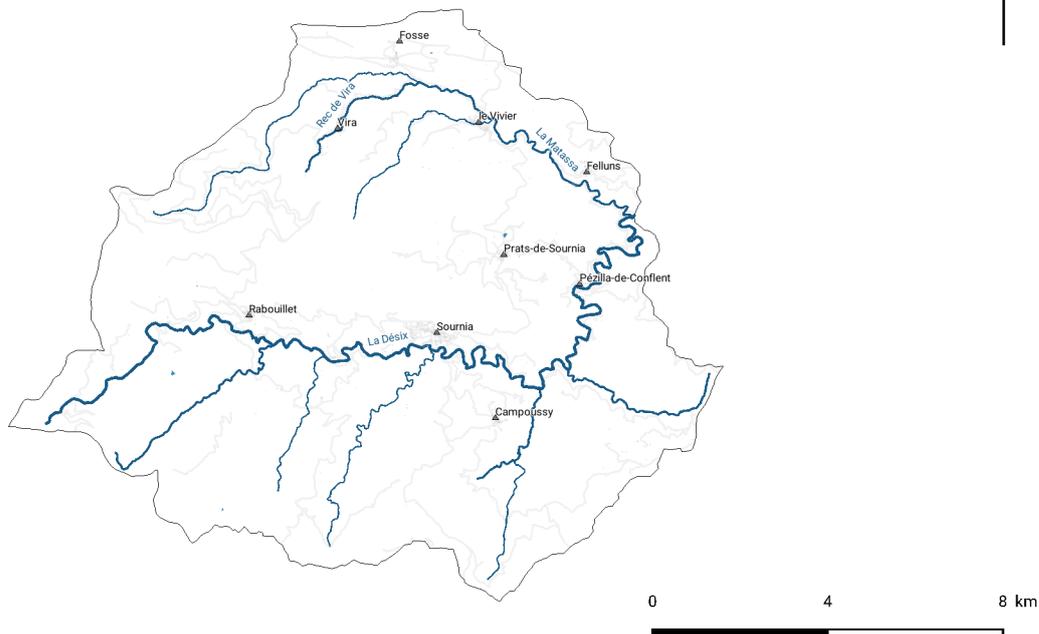
Partenaires financiers



Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la
Gestion des ressources piscicoles (PDPG 2019)

Fiche contexte éditée le 31/5/2019

I - Localisation du contexte



Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPPMA, Contextes piscicoles (FDPPMA)

II - Description générale

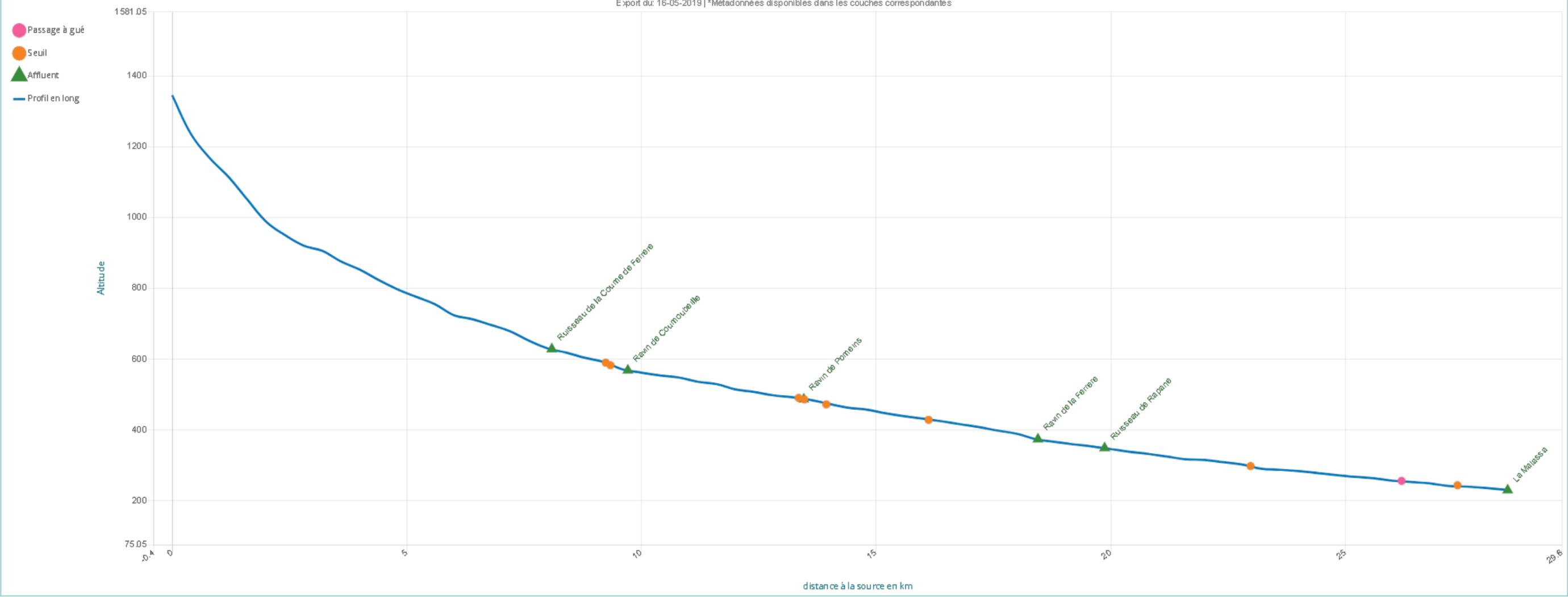
Longueur totale des cours d'eau dans le contexte		
82,9 km		
Nom du bassin versant	Pourcentage du bassin versant occupé par le contexte	Surface du bassin versant en km ²
L'Agly	12,7 %	1061,3 km ²
Cours d'eau principal	Limite amont	Limite aval
La Désix	Source	Confluence avec la Matassa

Plan(s) d'eau

Nom(s)
Plan d'eau de Prats de Sournia, Plan d'eau de Sournia, Plan d'eau de Felluns, Plan d'eau de Vira, Plan d'eau du Vivier, Plan d'eau de Pézilla de Confient

La Désix - La Désix - 660037

Export du: 16-05-2019 | *Métadonnées disponibles dans les couches correspondantes



Sources: BD Alti 25 m (© IGN), BD Topo (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPMA

Principaux cours d'eau et affluents dans le contexte

Cours d'eau principal

Code Hydro	Code inventaire	Nom	Longueur	Altitude amont	Altitude aval	Pente moyenne
Y06205205	07.03	La Désix	28,43 Km	1345,5 m	229,3 m	3,9 %

Affluent(s)

Code Hydro	Code inventaire	Nom	Longueur	Altitude amont	Altitude aval	Pente moyenne
	07.03.02	Ruisseau de la Coume de Ferrere	5,96 Km	1268,5 m	628,5 m	10,6 %
	07.03.01l	Ravin de Coumoubeille	3,75 Km	945,9 m	568,5 m	10,0 %
	07.03.01i	Ravin de Pomeins	7,71 Km	1018,2 m	486,5 m	6,9 %
	07.03.01*	Rec de Vira	4,04 Km	723,7 m	457,3 m	6,6 %
	07.03.01g	Ravin de la Ferrere	3,24 Km	605,0 m	373,8 m	7,1 %
	07.03.01e	Ruisseau de Rapane	4,77 Km	703,1 m	348,9 m	7,4 %
Y0620640	07.03.01	La Matassa	7,99 Km	457,3 m	229,9 m	2,8 %

Sous-affluent(s)

Code Hydro	Code inventaire	Nom	Longueur	Altitude amont	Altitude aval	Pente moyenne
	07.03.01g.01	Rec del Bosc	3,27 Km	891,3 m	499,2 m	11,9 %
Y0620660	07.03.01.02	Rivière de Boucheville	8,74 Km	1057,2 m	457,3 m	6,8 %
Y0620680	07.03.01.01	Ravin de la Couloubrière	5,04 Km	826,7 m	406,7 m	8,3 %

Prises d'eau des canaux

Nom(s)

Canal de Las Dous, Canal du Pla, Canal d'arrosage des Jardins (Prats-de-Sournia), Canal des Costes (prive), Canal du Ravin du Clot (prive), Canal de la Frigoula, Canal de La Molle de Fosse

Source: DDTM modifiée par la FDPPMA

Station(s) hydrologique(s)

Axe principal

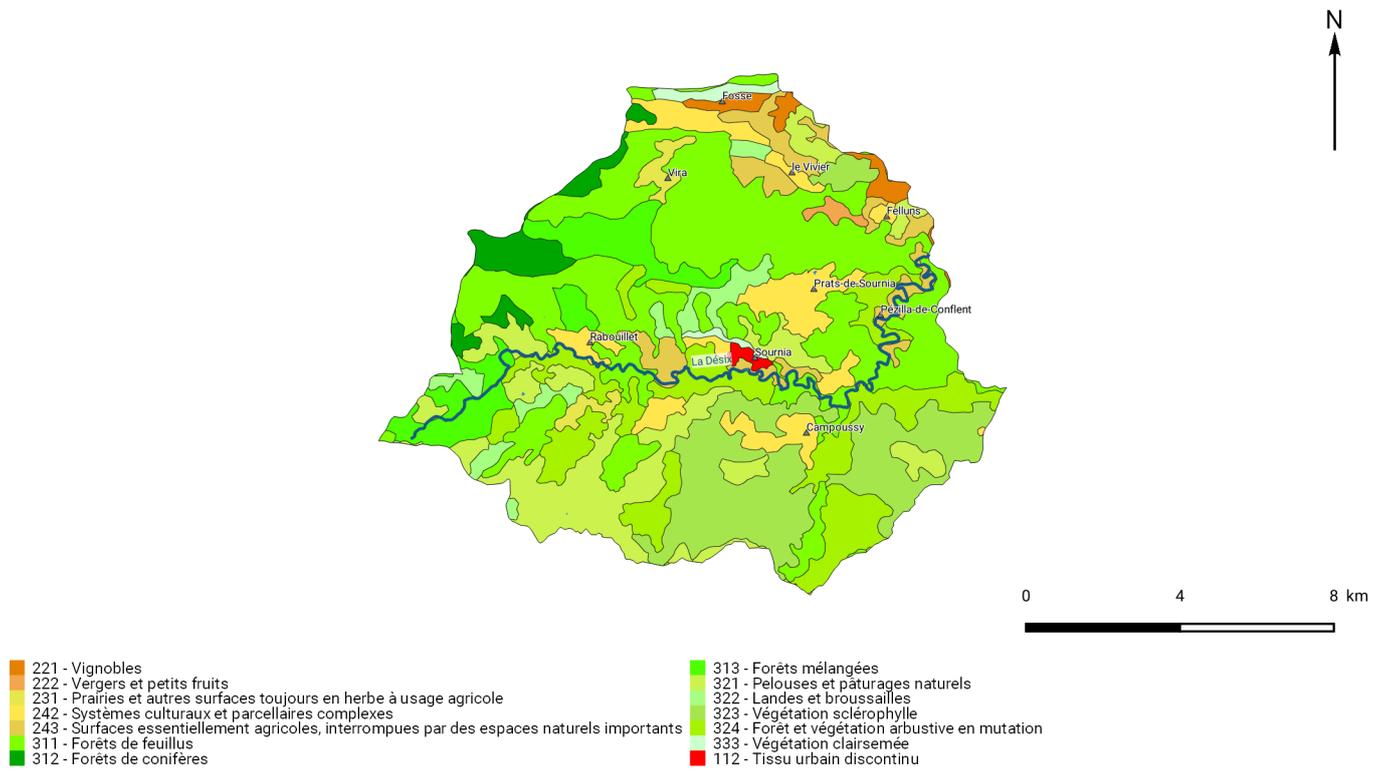
Pas de station hydrologique sur l'axe principal

Autre(s) station(s)

Pas de station(s) hydrologique(s)

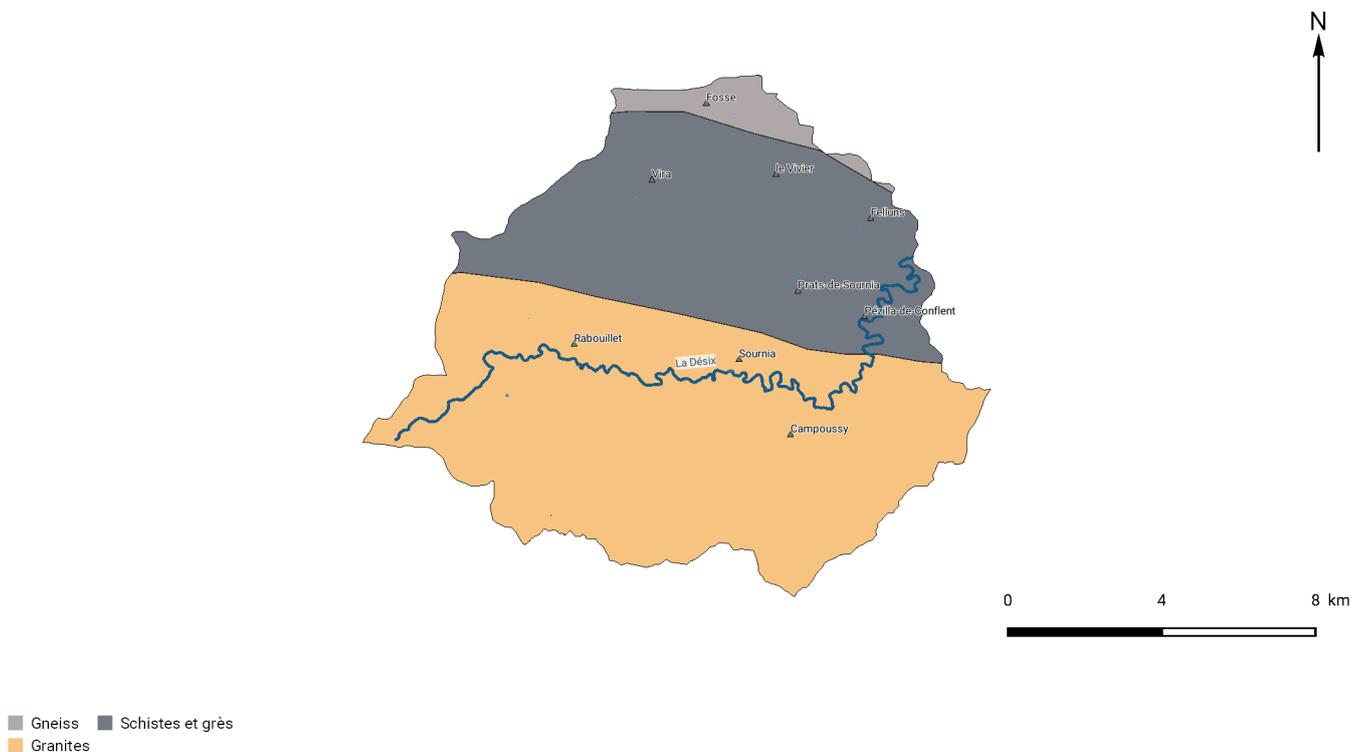
III - Données générales

Occupation du sol



Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPPMA, Contextes piscicoles (FDPPMA), Corine Land Cover (Ministère de la Transition écologique et solidaire)

Géologie

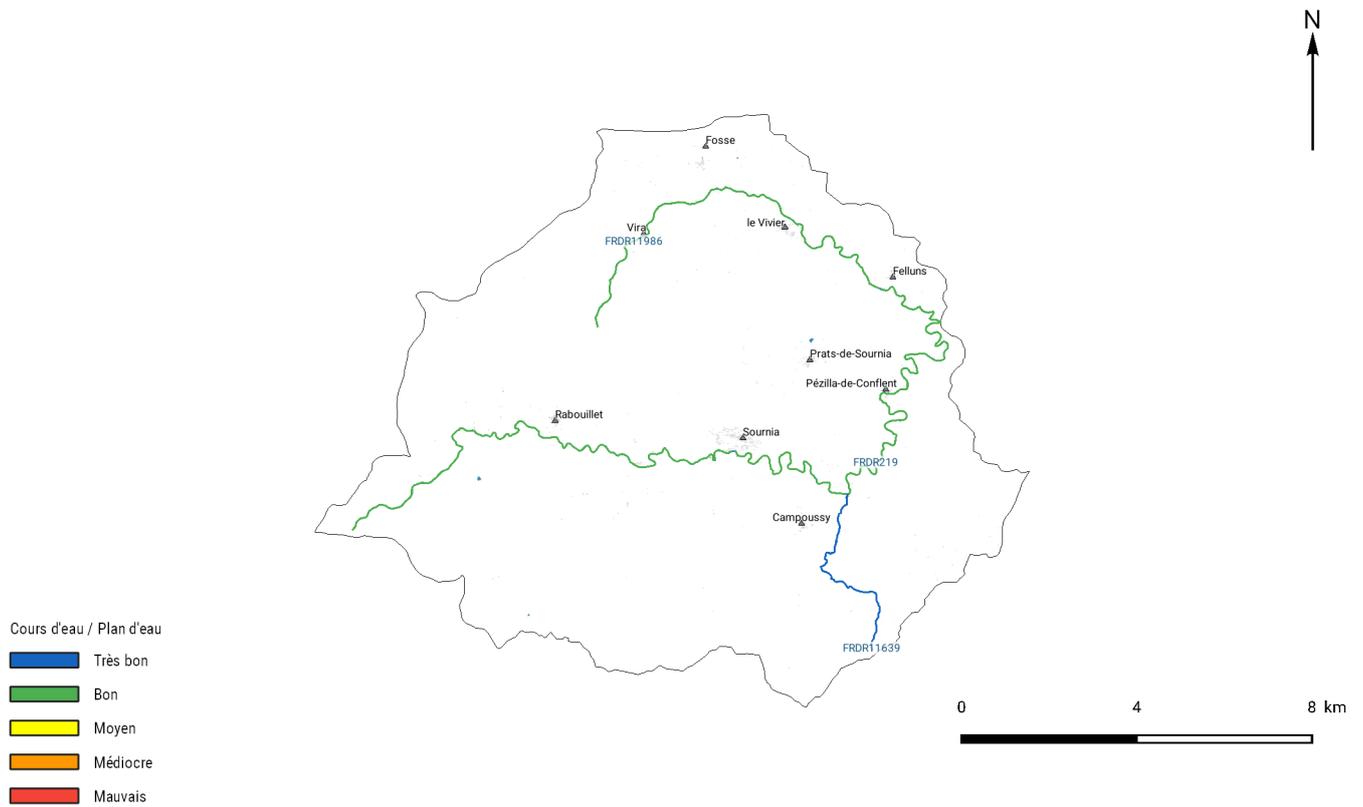


Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPPMA, Contextes piscicoles (FDPPMA), Lithologie simplifiée (BRGM)

Mesures réglementaires de protection du contexte

Thème	Code	Nom	Observations
Continuité écologique (L-214 du Code de l'Environnement)			
	FR0603547	La Desix et ses affluents excepté le Rec del Bosc	Liste 1
Parc(s) naturel(s)			
	FR8000044	Pyrénées catalanes	Régional
Réservoir(s) biologique(s)			
	RBioD00596	La Desix et ses affluents excepté la Ferrere	Réservoir biologique (SDAGE 2016-2021)
Sage			
	SAGE06001	Agly	
Znieff			
	910030501	Massif Du Serrat D'espignets	Znieff de type 1
	910030614	Massif Du Fenouillèdes	Znieff type 2
	910010884	Forêt De Boucheville	Znieff type 2
	910011282	Massif Du Dourmidou Et Forêt De Salvanère	Znieff type 2
	910010882	Garrigues De Sournia Et Grotte Du Desix	Znieff de type 1
	910030487	Vallon De Felluns	Znieff de type 1

IV - Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état



Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN), Contextes piscicoles (FDPPMA), Masse d'eau DCE (Système d'information sur l'eau du Bassin Rhône-Méditerranée), SDAGE 2016-2021

Code	Nom	Etat écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR11639	la ferrere	Très bon	Bon	bon état	2015
FRDR219	La Desix	Bon	Bon	bon état	2015
FRDR11986	rivière la matassa	Bon	Bon	bon état	2015

V - Peuplement

Domaine <i>Intermédiaire</i>	Zonation piscicole <i>Zone à truite supérieure à zone à truite inférieure</i>	Biocénotype(s) <i>B2 à B5</i>
Espèce(s) repère(s) <i>Barbeau méridional, Truite commune</i>	Espèce(s) cible(s) <i>Ecrevisse à pieds blancs, Goujon</i>	Etat fonctionnel <i>Très perturbé</i>
Poissons migrateurs <i>Truite commune</i>	Espèce(s) invasive(s) <i>Pas d'espèce(s) invasive(s) sur le contexte</i>	Autre(s) espèce(s) d'intérêt particulier <i>Ecrevisse à pieds blancs, Goujon</i>

Peuplement actuel

Espèce(s) majoritaire(s) <i>Barbeau méridional</i>	Espèce(s) occasionnelle(s) <i>Ecrevisse à pieds blancs, Chevaine, Goujon, Loche franche, Truite commune, Vairon</i>
--	---

Peuplement potentiel

Espèce(s) centrale(s) <i>Barbeau méridional, Truite commune</i>	Espèce(s) intermédiaire(s) <i>Anguille, Ecrevisse à pieds blancs, Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon</i>
---	---

Inventaire(s) piscicole(s) récent(s)

Année	Cours d'eau	Commune	Lieu-dit	Espèce	Etat du peuplement	Fournisseur
2017	Matassa	Felluns	Amont Las Albas	Barbeau méridional, Chevaine, Goujon, Truite de rivière, Vairon	Perturbé	FDPPMA
2017	Desix	Sournia	Aire de pique nique Pont D619	Barbeau méridional, Chevaine, Truite de rivière, Vairon	Perturbé	FDPPMA

* La mise à disposition des données AFB n'engage pas la responsabilité de celle-ci sur les exploitations qui en sont faites et ne prévaut pas sur les avis techniques que l'AFB pourraient être amenée à formuler sur ces données.

VI - Biodiversité remarquable

Synthèse

Espèces protégées : Écrevisses à pieds blancs et Desman des Pyrénées

Espèces invasives : Vison d'Amérique

VII - Gestion et halieutisme

Gestionnaire	Nom	Linéaire dans le contexte (Km)
AAPPMA	Saint Paul de Fenouillet	82,93

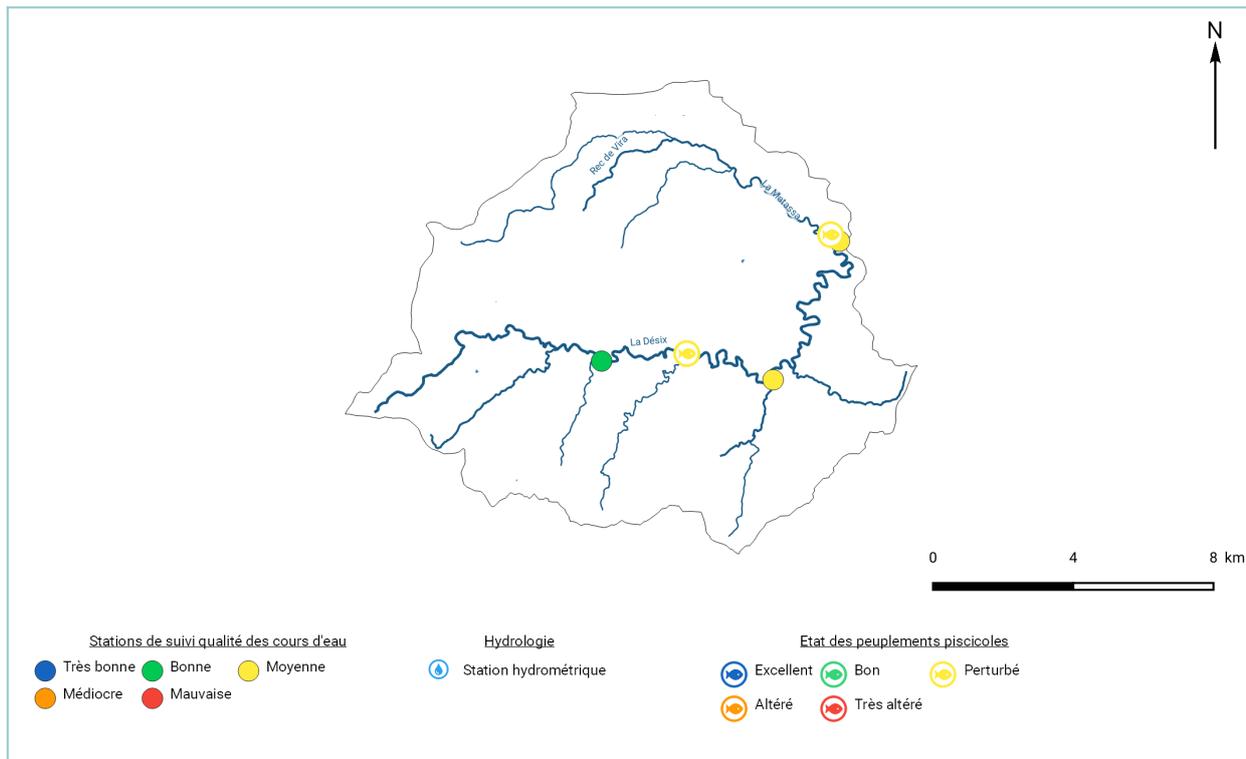
Type de gestion piscicole des 5 dernières années	Catégorie piscicole
<p>Gestion raisonnée</p> <p>Repeuplement de 11 000 alevins de truites fario dont 6000 alevins sur la Désix, 2000 sur la rivière de Comoubelle, 1000 sur la Perles (affluent de la Matassa en amont du plan d'eau), 5000 sur la Matassa jusqu'en 2016 et 2000 alevins sur la Coume Ferrere.</p> <p>Un déversement de 20 kg de Truites Arc-en-Ciel chaque année pour le Parcours de Pêche de Loisirs sur la Désix à Sournia.</p> <p>Gestion patrimoniale sur la Matassa depuis 2017.</p>	1ère catégorie

Démarche collective de gestion et de préservation des milieux	
Nom	Porteur
PGRE	SMBVA

Administration en charge de la police de l'eau et de la pêche	Police de la pêche
<i>AFB, ONCFS, DDTM (SER), Gendarmerie nationale</i>	<i>FDPPMA, AAPPMA disposant de GPPB</i>

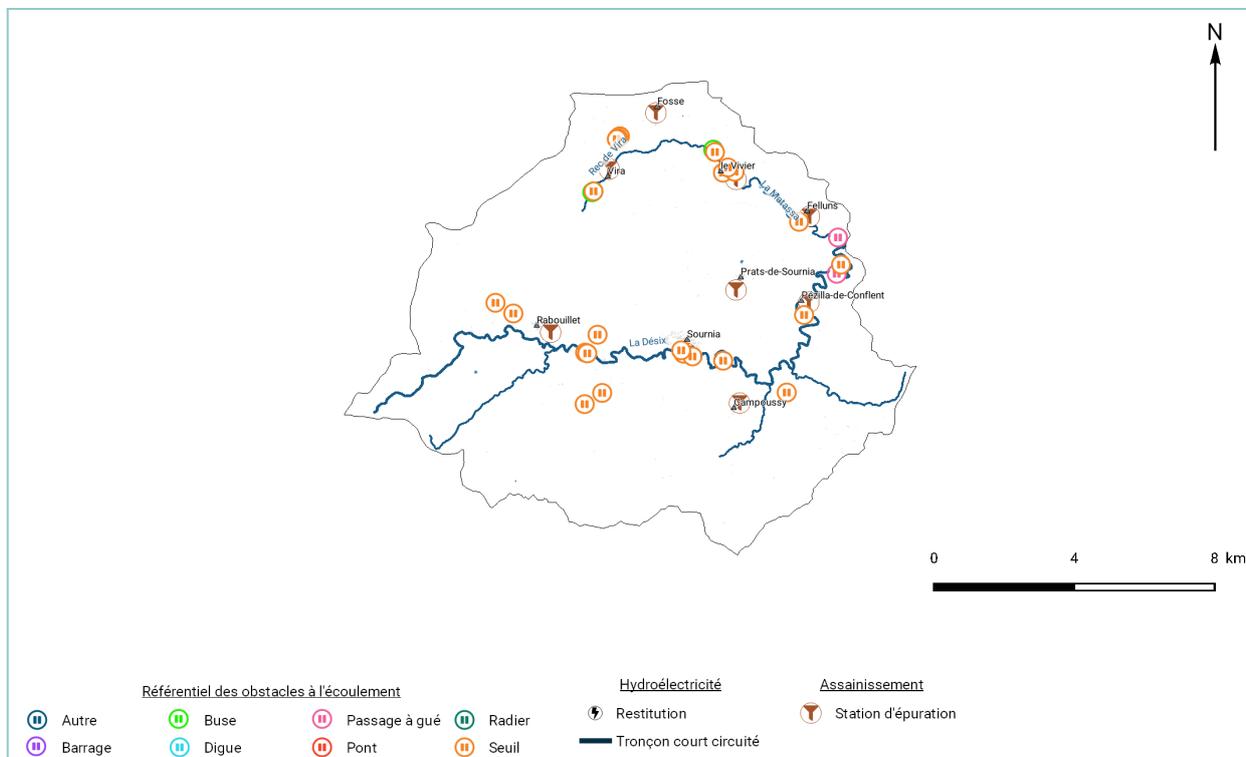
VIII - Diagnostics et pressions anthropiques

Données disponibles sur les milieux aquatiques



Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPPMA, Contextes piscicoles (FDPPMA), Stations qualité (Conseil départemental des Pyrénées-Orientales et Agence de l'eau RMC), Banque Hydro (Ministère de la Transition écologique et solidaire - certaines coordonnées ont été corrigées)

Activités anthropiques principales



Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPPMA, Stations d'épuration (Ministère de la Transition écologique et solidaire), Référentiel des obstacles à l'écoulement (Agence française pour la biodiversité), Contextes piscicoles (FDPPMA)

Facteurs			Etat fonctionnel		Evaluation de l'impact à l'échelle du contexte	
	Nature et localisation		Description	Effets		
Importance de l'impact	Nature	Localisation			Recrutement	Accueil
Principal	Espèce animale invasive : Vison d'Amérique (Neovison vison, anciennement Mustela vison)	Tout le contexte	Le Vison d'Amérique est une espèce invasive et opportuniste faisant concurrence à la Loutre d'Europe. De plus, il est aussi considéré comme prédateur du Desman des Pyrénées et des espèces piscicoles comme la Truite Fario et le Barbeau Méridional, espèces patrimoniales dans le département. Il peut également se nourrir d'amphibiens et affecter les pontes des oiseaux limicoles.	Impact sur les espèces piscicoles, particulièrement les géniteurs.	Pas ou peu d'impact	Fort
Principal	Prélèvements d'eau et étiages sévères sur la Désix et la Matassa	Tout le contexte	Selon le PGRE Agly, le prélèvement brut est de 24 L/s avec un retour au milieu estimé de 70%. Les prélèvements se font au niveau de ces principaux canaux, le canal de la Molle, le canal Les Dous et le canal du Pla. De plus, les étiages naturels sont assez sévères chaque année sur la Matassa et la Désix. Ces cours d'eau peuvent parfois être en assecs localement c'est le cas de la Matassa en 2017 sur la station de suivi de qualité des cours d'eau du département. Le faible débit de ces cours d'eau entraîne une baisse de la qualité du milieu.	Diminution de la quantité d'eau et donc provoquant une augmentation de la température de l'eau et un habitat moins propice aux poissons.	Modéré	Modéré
Principal	Présence de plusieurs plans d'eau d'agréments	Plans d'eau de Sournia, de Vira, de Vivier, de Pézilla, d'Ansignan et de Felluns.	Les différents plans d'eau d'agrément présents sur le bassin versant de la Désix entraînent un réchauffement des eaux à l'aval et retiennent des sédiments à l'amont. Ces accumulations de sédiments et de matières organiques peuvent altérer la qualité des eaux en fin d'étiage. De plus, la température du jour le plus chaud est de 24.3°C sur la Désix en aval du plan d'eau de Sournia et de 22.4°C sur la Matassa en aval du plan d'eau du Vivier. Ce qui classe les stations selon le SEQ-EAU en qualité moyenne sur un cours d'eau de 1ère catégorie.	Le réchauffement de l'eau entraîne une diminution de la microfaune benthique, l'émigration des espèces non adaptée à ces milieux d'eaux plus chaudes.	Modéré	Fort

Synthèse état des lieux et diagnostic

La Désix fait une longueur de 33km, elle prend sa source dans les Fenouillèdes au pied du col d'Aussières et rejoint l'Agly à Ansignan. La Matassa est son principal affluent. L'occupation du sol est dominée par la forêt (plus de 50 % du contexte). Sa géologie est marquée par un substrat granitique sur la Désix (60%) tandis que le bassin versant de la Matassa est plutôt composé de schistes et de grès. La Désix et la Matassa subissent chaque année des étiages sévères et parfois des assecs localisés en particulier sur la Matassa. A ces étiages, des prélèvements d'eau sont réalisés par des canaux pour des jardins familiaux, pas ou peu d'usage agricole sont recensés sur ces versants. Malgré les faibles débits d'étiage, le suivi de qualité des cours d'eau du département, mené en 2017, ne détecte pas de dysfonctionnement particulier au niveau des mesures physico-chimiques. L'IBD est déclassant sur la Désix médiane et la Matassa aval indiquant des altérations de la qualité des eaux. Ainsi que la prise en compte de la bactériologie et de l'indicateur poisson déclassent les stations à un état moyen. Cet état est lié au manque d'eau en période estivale voir automnale. La présence de plans d'eau d'agréments provoque aussi un réchauffement des eaux en aval de ces ouvrages ce qui influence le peuplement piscicole. En effet, le peuplement se compose majoritairement de barbeaux méridionaux sur la partie aval, il s'accompagne de chevaines, goujons, loches franche, vairons et truites fario. Sur la Matassa amont, on retrouve essentiellement de la truite fario accompagnée d'écrevisses à pattes blanches. Ces peuplements piscicoles peuvent depuis quelques années être impactés par l'arrivée du Vison d'Amérique, espèce piscivore et classée nuisible. Cette prédation s'ajoute à l'aggravation d'un étiage naturel sévère et accentué par les prélèvements d'eau.

IX - Synthèse des actions préconisées

Cohérence	Priorité	Nom	Descriptif	Localisation	Masse d'eau	Effet attendu sur les espèces repères	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE n°	Lien avec l'action du PDM du SDAGE
Groupe 1	Modérée	Aménagement et Gestion des plans d'eau en rivière de la vallée	Aménagement d'orifice de restitution de fond au niveau des seuils pour minimiser "l'effet plan d'eau" sur les températures et permettre la création d'un courant au niveau des fonds afin d'éviter des excès de sédimentation. Aménagement des ouvrages pour permettre le franchissement piscicole et le transit sédiment. Mise aux normes des ouvrages par rapport aux débits réservés.	Plans d'eau de Sournia, Vira, Vivier, Pézilla, Ansignan et Felluns	FRDR219, FRDR11986	Libre circulation piscicole, augmentation de la microfaune benthique et diminution de la température pour augmenter la capacité d'accueil.			RES0303 Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau
Groupe 1	Modérée	Favoriser la libre circulation piscicole	Agréger l'ensemble des informations dont nous disposons sur le contexte Compléter les informations manquantes. Établir un diagnostic hydromorphologique et de continuité écologique semble nécessaire pour mesurer les enjeux.	Sue la Désix et la Matassa	FRDR219, FRDR11986			OF 6A : Agir sur la morphologie et le décroissement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques - Réservoirs biologiques et axes migration des poissons	MIA0101 Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques
Groupe 2	Modérée	Suivi des populations d'écrevisses à pieds blancs sur la Matassa amont	Après la détection d'écrevisses à pieds blancs sur la Matassa amont, il devient nécessaire de suivre cette population pour envisager sa protection si nécessaire.	Matassa amont	FRDR11986			Disposition 6C-02 : Gérer les espèces autochtones en cohérence avec l'objectif de bon état des milieux	
Groupe 3	Modérée	Optimisation de la gestion des étiages et du partage de la ressource (PGRE)	Participer au suivi du PGRE de l'Agly porté par le SMBVA.	Tout le contexte	FRDR219, FRDR11986			OF 7 : Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir	RES0201 Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture RES0303 Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau
Groupe 4	Modérée	Entretien de la ripisylve aux abords des communes traversées par les cours d'eau	Un entretien des ripisylves permettrait une ouverture du milieu localement et ainsi augmenterait la capacité d'accueil du milieu pour éviter l'assombrissement et conserver une mosaïque de milieux ouverts ou fermés.	1km en amont et en aval des communes	FRDR219, FRDR11986	Augmentation de la capacité d'accueil		6A-04: Préserver et restaurer les rives de cours d'eau et plans d'eau, les forêts alluviales et ripisylves	
Groupe 5	Modérée	Gestion de l'expansion et régulation du Vison d'Amérique	Gestion concertée avec les différents acteurs (PNR PC, Fédération de Chasse, Louveterie, AFB, Piégeurs, DDTM, ONCFS, FRNC, Syndicats de bassins versant...) pour la régulation du Vison, mise en commun des moyens (techniques et financiers), mise en place d'un projet de régulation du Vison par la formation de piégeurs agréés au sein du réseau pêche.	Tout le contexte	FRDR219, FRDR11639, FRDR11986	Protection des espèces piscicoles		OF 6C: Intégrer la gestion des espèces de la faune et de la flore dans les politiques de la gestion de l'eau Dispositions 6C03: Favoriser les interventions préventives pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes	

Synthese des préconisations

Selon l'état des eaux superficielles dressées au titre de la DCE, la Désix et la Matassa sont classées en bon état et le Ravin de la Ferrere en très bon état. Le principal dysfonctionnement sur ce contexte est le manque d'eau en période d'été. Il est donc essentiel de contribuer aux réflexions et suivre la mise en oeuvre du PGRE de l'Agly. La gestion des plans d'eau d'agrément est essentielle notamment en ce qui concerne le régime thermique. L'aménagement d'un orifice de restitution de fond au niveau des seuils permettrait un abaissement de la température et limiterait l'envasement. Un entretien des ripisylves localisées au niveau des traversées de village permettrait de conserver localement des ripisylves "ouvertes" pour éviter localement l'effet d'assombrissement. Une autre des actions réalisées à l'échelle départementale concerne la gestion et la régulation du vison d'Amérique. Des bénévoles ont été formés en avril 2018 pour mettre en place cette action.

X - Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion raisonnée

Cas particulier de gestion

Gestion patrimoniale sur la Matassa et la Coume Ferrere